

ARRETE N° 147/25 / MINESEC DU 28 MARS 2025
portant nomination de responsables au Ministère des Enseignements
Secondaires.

LE MINISTRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES,

- Vu** la Constitution ;
- Vu** le décret n° 92/089 du 04 mai 1992 précisant les attributions du Premier Ministre, modifié et complété par le décret n° 95/145 bis du 04 août 1995 ;
- Vu** le décret n° 2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;
- Vu** le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n° 2018/190 du 02 mars 2018 ;
- Vu** le décret n° 2012/267 du 11 juin 2012 portant organisation du Ministère des Enseignements Secondaires ;
- Vu** le décret n° 2018/191 du 02 mars 2018 portant réaménagement du Gouvernement,

ARRÊTE



ARTICLE 1^{er}.- Sont, à compter de la date de signature du présent arrêté, nommés aux postes ci-après dans les services déconcentrés du Ministère des Enseignements Secondaires :

I- DELEGATION REGIONALE DU CENTRE

DELEGATION DEPARTEMENTALE DU NYONG ET MFOUMOU

LYCÉE BILINGUE D'AKONOLINGA

Intendant : Madame **NGA MVOLO MVONDO Pélagie**, Agent Contractuel d'Administration, matricule **E-157 976**, précédemment en service au Lycée Technique d'Akonolinga, en remplacement de Monsieur BOYOGUENO Paul.

LYCÉE DE MENGANG

Intendant : Madame **NGOULOUME Mélanie**, Agent Contractuel d'Administration, matricule **747 333-J**, précédemment en service au CETIC d'EDJOM, en remplacement de Monsieur ABADA Bernard.

DELEGATION DEPARTEMENTALE DU NYONG ET SO'O

LYCÉE TECHNIQUE DE NGOMEDZAP

Intendant : Madame **EMBOUDOU Sylvie Bernadette**, Institutrice de l'Enseignement Technique et Professionnel, matricule **698 296-X**, précédemment en service à la Délégation Départementale des Enseignements Secondaires du Nyong et So'o, poste vacant.

II- DELEGATION REGIONALE DE L'EXTREME-NORD

DELEGATION DEPARTEMENTALE DU DIAMARE

LYCEE DE MERI

Intendant : Monsieur **MAKONDI LANWASNA**, Instituteur de l'Enseignement Technique et Professionnel, matricule **693 836-S**, précédemment en service au Lycée Technique de Méri, en remplacement de Monsieur LOUMBI TCHELEOU, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

LYCEE DE DOGBA

Intendant : Monsieur **BAILIA Gilbert**, Instituteur Principal de l'Enseignement Maternel et Primaire, matricule **623 970-O**, précédemment en service à la Délégation Départementale des Enseignements Secondaires du Diamaré, en remplacement de Monsieur HAMIDOU MANA, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

LYCEE DE MESKINE

Intendant : Madame **AMINA MAMI**, Agent Contractuel d'Administration, matricule **728 055-M**, précédemment en service dans le même établissement, en remplacement de Madame TEBETA RAKEL, admise à faire valoir ses droits à la retraite.

DELEGATION DEPARTEMENTALE DU LOGONE ET CHARI

LYCEE BILINGUE DE BODO

Intendant : Monsieur **MBAIRAMDJI Edouard**, Agent Contractuel d'Administration, matricule **W-151 036**, précédemment en service au Lycée Technique de Kousseri, poste vacant.

LYCEE DE GOULFEY

Intendant : Monsieur **KABIR ISSA**, Cadre Contractuel d'Administration, matricule **746 806-K**, précédemment en service à la Délégation Départementale des Enseignements Secondaires du Logone et Chari, poste vacant.

LYCEE DE BLANGOUA

Intendant : Monsieur **NGNEBA Augustin**, Agent Contractuel d'Administration, matricule **Y-041 424**, précédemment en service au CETIC de Goulfey, en remplacement de Monsieur MEY ADAM, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

DELEGATION DEPARTEMENTALE DU MAYO-DANAY

LYCEE BILINGUE DE GOBO

Intendant : Monsieur **FANGA Gilbert**, Instituteur de l'Enseignement Maternel et Primaire, matricule **706 093-T**, précédemment en service au Lycée de Vélé, en remplacement de Monsieur ERNA FALAINA, admis à faire valoir ses droits à la retraite.



LYCEE BILINGUE DE MAGA

Intendant : Madame **BABIZA**, Agent Contractuel d'Administration, matricule **B-167 489**, précédemment en service au CETIC de Doreissou, en remplacement de Monsieur ZINTIDI David, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

LYCEE DE KOURBI-WINA

Intendant : Monsieur **HAMADOU MESSE**, Agent Contractuel d'Administration, matricule **706 309-X**, précédemment en service au Lycée Technique de Yagoua, en remplacement de Monsieur HANGO Alain, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

LYCEE MOURLA

Intendant : Monsieur **LAINAH MENWA BAUSSO**, Cadre Contractuel d'Administration, matricule **D-179 217**, précédemment en service au Lycée de Domo, en remplacement de Monsieur AMAIKAYE ATAPAKAYE, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

LYCEE D'OULARGO

Intendant : Monsieur **BELBARA Gabriel**, Agent Contractuel d'Administration, matricule **724 063-Q**, précédemment en service au Lycée Technique de Datcheka, en remplacement de Monsieur LOTOING Fidèle, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

LYCEE DE TCHATIBALI

Intendant : Monsieur **WALZERI DOLSE GEREMI**, Agent Contractuel d'Administration, matricule **Y-135 475**, précédemment en service au Lycée Technique de Tchatibali, en remplacement de Monsieur TABGA Richard, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

LYCEE TEKELE

Intendant : Monsieur **NDJAMTCHOU VAROUNA Samuel**, Agent Contractuel d'Administration, matricule **M-155 616**, précédemment en service au CETIC de KAI-KAI, en remplacement de Monsieur MAGAYA François, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

LYCEE WERFEO-WIBIWA

Intendant : Monsieur **AHMADOU Daniel**, Agent Contractuel d'Administration, matricule **A-167 469**, précédemment en service au Lycée Technique de Yagoua, en remplacement de Madame MAIPIN, épouse GORSOU, admise à faire valoir ses droits à la retraite.

LYCEE DE MAGA-DIOGO

Intendant : Monsieur **DECKISSIA David**, Agent Contractuel d'Administration, matricule **624 867-O**, précédemment Econome au CES de Danigue, en remplacement de Monsieur MAMAT Léon, admis à faire valoir ses droits à la retraite.



LYCEE DE MEHIRA

Intendant : Madame **FADIMATOU MALAM**, Cadre Contractuel d'Administration, matricule **Q-150 873**, précédemment en service au Lycée Classique et Moderne de Yagoua, en remplacement de Monsieur EBRUILI Pierre, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

LYCEE TECHNIQUE DE DJONDONG

Intendant : Monsieur **ZARA BRAHIM**, Agent Contractuel d'Administration, matricule **S-188 385**, précédemment en service au Lycée Technique de Guere, en remplacement de Monsieur NAGAINA KAISSISSOU, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

LYCEE BILINGUE DE YAGOUA



Intendant : Monsieur **OUSMANOU ALLAWADI**, Instituteur de l'Enseignement Technique et Professionnel, matricule **K-126 315**, précédemment en service dans le même établissement, en remplacement de Monsieur ADOUML Jean.

DELEGATION DEPARTEMENTALE DU MAYO-KANI

LYCEE DE NOUBOU

Intendant : Monsieur **SOULEY KADA**, Agent Contractuel d'Administration, matricule **T-133 725**, précédemment en service au Lycée Technique de Goundaye, en remplacement de Monsieur AZOE KARANGA BALE, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

LYCEE DE DONGROSSE

Intendant : Monsieur **DANBE Martin**, Instituteur de l'Enseignement Technique et Professionnel, matricule **693 463-M**, précédemment en service la Délégation Départementale des Enseignements Secondaires du Mayo Kani, en remplacement de Monsieur EGRE Emile, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

LYCEE DE DJAPPAI

Intendant : Monsieur **BEGUELNA Faustin**, Instituteur de l'Enseignement Maternel et Primaire, matricule **624 132-M**, précédemment Econome de l'ex-CES de DJAPPAI, poste créé.

LYCEE BILINGUE DE MINDIF

Intendant : Monsieur **ZEBNO WABIANG**, Professeur-Adjoint d'Ecoles Normales d'Instituteurs, matricule **631 347-E** précédemment en service à la Délégation Départementale des Enseignements Secondaires du Mayo Kani, en remplacement de Monsieur ABDOULKADIRI KAOU ZAROU, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

LYCEE DE DZIGUILAO

Intendant : Monsieur **DJAOUWE DAKREO**, Instituteur de l'Enseignement Maternel et Primaire, matricule **590 139-M**, précédemment en service au Lycée Technique de Kaélé, en remplacement de Monsieur BAME Albert, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

DELEGATION DEPARTEMENTALE DU MAYO-TSANAGA

LYCEE DE MIDRE

Intendant : Monsieur **MOUSSA**, Professeur-Adjoint d'Ecoles Normales d'Instituteurs, matricule **591 304-M**, précédemment en service à l'ENIEG de Mokolo, en remplacement de Monsieur KALDA Claude, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

LYCEE DE GAMDOUGOUM

Intendant : Monsieur **ABDOULKADRI SOUAIBOU**, Agent Contractuel d'Administration, matricule **S-081 100**, précédemment en service au CETIC de Boukoulou, en remplacement de Monsieur YAOUBA NDJIDDA, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

LYCEE BILINGUE DE MOKOLA

Intendant : Monsieur **KADIRI Jean Vincent**, Agent Contractuel d'Administration, matricule **Y-084 392**, précédemment en service au CETIC de Makandaï, en remplacement de Monsieur TIJE KODJI, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

LYCEE KOSSEHONE

Intendant : Madame **DZARGAI K'DA Mariette**, Institutrice de l'Enseignement Technique et Professionnel, matricule **696 875-Z**, précédemment en service à la Délégation Départementale des Enseignements Secondaires du Mayo-Tsanaga, poste vacant.

III- DELEGATION REGIONALE DU NORD

DELEGATION DEPARTEMENTALE DE LA BENOUE

LYCEE TECHNIQUE DE GAROUA-NASSARAO

Intendant : Madame **ZEMENGUE MBEZAL Stéphanie**, Agent Contractuel d'Administration, matricule **694 563-L**, précédemment en service dans le même établissement, en remplacement de Madame DJAMILA ABAKAR.

LYCEE DE MAYO-LOPE

Intendant : Madame **NAI Chantal**, Agent de l'Etat, matricule **660 133-J**, précédemment en service dans le même établissement, en remplacement de Madame DJAMO Juliette, appelée à d'autres fonctions.

DELEGATION DEPARTEMENTALE DU MAYO LOUTI

LYCEE BILINGUE DE DJAM

Intendant : Monsieur **BADAI Blaise**, Agent Contractuel d'Administration, matricule **U-154 351**, précédemment en service au Lycée technique de Guider, poste vacant.



LYCEE BILINGUE DE TCHONTCHI-GOLOMBE

Intendant : Monsieur **HAMADOU OUMAROU**, Maître Principal d'Education Physique et Sportive, matricule **714 445-M**, précédemment en service au Lycée de Garoua Nassarao, en remplacement de Monsieur MANA TOUMBA Gaston, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

IV- DELEGATION REGIONALE DE L'OUEST

DELEGATION DEPARTEMENTALE DU NOUN

LYCEE BILINGUE SULTAN ROI NJOYA

Intendant : Monsieur **MEFIRE ADAMOU**, Agent Contractuel d'Administration, matricule **I-155 337**, précédemment en service au Lycée de Foumban, poste créé.

ARTICLE 2.- En dehors des tâches qui leur sont dévolues par les textes en vigueur, les intéressés sont soumis à l'obligation de dispenser six (06) heures hebdomadaires d'enseignement.

ARTICLE 3.- Les intéressés auront droit aux avantages de toute nature prévus par la réglementation en vigueur.

ARTICLE 4.- Le présent arrêté sera enregistré, publié suivant la procédure d'urgence, puis inséré au Journal Officiel en français et en anglais. /-

Yaoundé, le **28 MARS 2025**

LE MINISTRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES,



NALOVA LYONGA

REPUBLIC OF CAMEROON
Ministry of Secondary Education
Le Ministre
DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES